

AIGONDIGNE

Nombre de membres :

- En exercice : 22
- Présents : 18
- Votants : 21
- Procuration(s) : 3
- Absent(s) excusé(s) :
- Absent(s) : 1

DEL 2025_049

Date de convocation :

Le 21 mai 2025

Date d'affichage :

Le 21/05/2025

Fait à Aigondigné,

Le 28 mai 2025

*Ont signé au registre tous
les membres présents.*

Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept du mois de mai à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : AIMON Céline, AUDÉ Laurent, BAUMGARTEN Christian, BOURDIER Christine, COUSSET Alain, DAGUTS Karine, DIDIER Emilien, DOBIOT Philippe, DUMORTIER Roselyne, GOMES-TEXEIRA François, HIPEAU Gaëlle, LARGEAU Vanessa, LE BARS Arlette, LECULLIER Lysiane, MAGNE Didier, MARTINEZ Olivier, NOIZET Michel, ROUXEL Patricia, TEXIER Fernando, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, ZAPATA Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : DAGUTS Karine par TROCHON Patrick, HIPEAU Gaëlle par ROUXEL Patricia, MAGNE Didier par NOIZET Michel.

Absent(s) : AIMON Céline.

Secrétaire de séance : Olivier MARTINEZ.

Délibération 2025_049 FINANCES

Objet : Ajustement de plan de financement de la réhabilitation de la Maison Roulet.

Vu la délibération DEL2020_075 concernant le projet de réhabilitation de l'immeuble sis 18 av Etienne Girard en bâtiment administratif,

Vu l'étude de faisabilité réalisé par Victor Architectes, proposant plusieurs estimation et croquis,

Vu la délibération DEL2025_039 attribuant le marché AMO à l'Atelier d'architecture Nathalie LAMBERT,

Considérant les couts estimatifs de l'opération ci-dessous :

Nature des dépenses	Nom du prestataire	Montant (HT)
Maîtrise d'œuvre		
MOE	Architecte Nathalie LAMBERT	30 400,00 €
Études complémentaires / frais annexes		
Etude d'opportunité	Victor architectes	5 600,00 €
AMO rédaction DCE pour architecte	Vincent ROCCHI	3 000,00 €
Publication des marchés (AMO + travaux)	La nouvelle république	8 000,00 €
Travaux ou acquisitions		
Travaux (estimatif)		380 000,00 €
Option ascenseur (estimatif)		61 000,00 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		488 000,00 €

Mme le Maire propose que soit ajusté le plan de financement tel que ci-dessous :

Financements	À préciser le cas échéant	Sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR	Aménager et entretenir les équipements du patrimoine communal – construire ou réhabiliter les édifices communaux (5.1)	Sollicité janv 2025	195 200,00 €	40,00%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Autres aide État	Fonds vert : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux - AXE 1		40 000,00 €	8,20%
Conseil régional				0,00%
Conseil départemental	Fonds de solidarité		17 926,21 €	3,67%
EPCI				0,00%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques			253 126,21 €	51,87%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		234 873,79 €	
	Emprunt			
	Crédit-bail ou autres			
	Recettes générées par le projet			
Participation du maître d'ouvrage			234 873,79 €	48,13%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			4880,00 €	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

- **APPROUVE** la proposition du plan de financement présenté ci-dessus.
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget.
- **AUTORISE** Madame le Maire à solliciter les demandes de subventions correspondantes telles que présentées dans le plan de financement ci-dessus et à signer tout acte y afférent.

Le secrétaire de séance,

Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :
Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux
mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le Maire,
Patricia ROUXEL


